

TP n° F30934 : Régleur(se)-Décolleteur(se)

Définition de l'emploi et des conditions d'exercice

Le décolletage est un ensemble d'opérations d'usinage qui consiste à fabriquer, à partir de barres de métal, sur des tours automatiques ou à commande numérique, des pièces de révolution en petites, moyennes ou grandes séries. D'après un dossier de fabrication comportant l'ordre de fabrication, la gamme, le plan de pièce et le dossier de contrôle, le (la) régleur(se)-décolleteur(se) doit équiper et régler les machines, en garantissant la qualité des pièces produites, conformément aux prescriptions techniques et aux exigences de productivité. Il (elle) doit également veiller à l'entretien courant des machines et réaliser les opérations de maintenance simples et rapides.

Tout en étant un professionnel de l'usinage par enlèvement de copeaux selon la relation outil/matière, il (elle) est avant tout un(e) spécialiste du réglage et de la conduite de tours spécifiques, du fait d'une cinématique particulière, d'une poupée mobile, d'une poupée fixe ou d'une configuration multibroches.

Les procédés "tours à cames, mono-broche ou multibroches" et "tours à commande numérique" coexistent dans les entreprises et s'appliquent bien souvent à des pièces de conceptions différentes.

La polyvalence "tours à cames / commande numérique" est désormais indispensable, même si dans l'emploi, on constate que la mise en œuvre simultanée des deux technologies est assez rare pour un même professionnel.



Les activités du (de la) régleur(se)-décolleteur(se) s'exercent dans l'atelier de fabrication, sur une machine spécifique ou sur un îlot de production.

En effet, selon la complexité des pièces à usiner et la taille des séries, il (elle) peut être amené(e) à procéder à plusieurs changements de séries par jour sur une même machine, avec définition du mode opératoire, prépondérance du montage-réglage et flexibilité de l'organisation de l'activité des opérateurs de production dans le cadre d'un travail d'équipe, en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

Faire preuve d'une grande autonomie pour définir ses priorités d'intervention en garantissant les objectifs de production selon l'occupation du parc machines. Les horaires sont assez réguliers, bien souvent en travail posté.

Secteur d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- l'automobile, l'aéronautique, l'électroménager, le médical, les domaines de l'électricité et la connectique et le nucléaire.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Technicien(ne) en décolletage
- Régleur(se)-Décolleteur(se)
- Tourneur(se)-Décolleteur(se)



Trajectoire Formations Techniques (TFT)

Organisme de Formation spécialisé dans l'usinage,
Centre de formation d'apprentis (CFA)

